

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



**RESEAU PAMECAS : IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES
DES CREDITS ALLOUES AUX MEMBRES**

MÉMOIRE PRESENTE ET SOUTENU PAR :

Ndéye Faty SARR

**POUR L'OBTENTION DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(DEA)**

SPECIALITE : SOCIOLOGIE

**Directeur de Recherche
M. Boubakar LY
MAITRE DE CONFERENCE**

Année de soutenance : 2005

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à :

Ma mère Raki WANE

Ma grand-mère Fatoumata DIENG

Et à mon grand-père Aynina WANE

Je ne vous remercierai jamais assez.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord mon Directeur de Recherche M. Boubakar LY pour ses conseils avisés et sa disponibilité. J'adresse aussi mes vifs remerciements à tout le staff de l'UM PAMECAS au premier rang desquels se trouvent Son Directeur Général M. Mamadou TOURE, Mme Raki WANE SOW Directrice Régionale de PAMECAS Thiès, Mme Sagar TALL Directrice des Ressources Humaines, de la Formation et de la Communication, Mme Astou SECK Assistante de Direction, tous les gérants des caisses visitées ainsi que les agents de crédits pour leur collaboration.

RESUME

Réseau PAMECAS : impacts socio-économiques des crédits alloués aux membres.

La microfinance apparaît de manière officielle avec l'installation du Crédit Mutuel du Sénégal en 1988. La pratique de la microfinance vise l'intégration des populations dans les circuits financiers qui tiennent compte de la modicité de leurs moyens. En effet, il est question non seulement d'intégrer les populations pauvres dans les systèmes financiers (en leur octroyant des microcrédits) mais en même temps de relever leur niveau. En somme, la pratique de la microfinance a pour objectif de lutter contre la pauvreté. Le Sénégal en raison de sa santé économique fragile mise sur la microfinance pour permettre à sa population de sortir de la situation de pauvreté dans laquelle elle vit. C'est ainsi qu'avec l'appui de la coopération canadienne, le Programme pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit (PAMECAS) est mis sur pied en 1995, aujourd'hui il est devenu l'Union des Mutuelles – Partenariat pour la Mobilisation de l'Épargne et le Crédit au Sénégal (l'UMPAMECAS) qui polarise 44 agences à la base. Ainsi donc, depuis dix ans que le PAMECAS existe pouvons nous avancer qu'il a participé au relèvement du niveau de vie des populations ayant bénéficiées des crédits qu'alloue. Cette étude a pour objectif de répondre à cette interrogation. L'étude de cette problématique nous a révélé que la participation à une caisse du réseau PAMECAS a comme conséquence directe l'émergence d'une culture bancaire chez cette population originellement exclues des systèmes bancaires classiques même s'il a été noté une absence de la culture de l'épargne volontaire en raison de freins psychosociaux. En outre, cette étude a aussi révélé que les microcrédits alloués aux membres n'avaient qu'un effet dérisoire sur les conditions de vie des populations récipiendaires. En revanche, il est apparu aussi que la microfinance est un allié de taille des acteurs de l'informel en ce sens que grâce aux fonds qu'elle octroi, l'Activité Génératrice de Revenus (AGR) était susceptible de se diversifier et / ou se renforcer. En somme, l'action de la microfinance est inhibée par certaines exigences sociales comme l'obligation morale d'aider ses pairs en quelques occasions que ce soit.

INTRODUCTION

Le 20 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la microfinance. En effet, cette nouvelle forme de structure financière, en atteste l'appropriation qui en a été faite par les Etats surtout les Pays les Moins Avancés (PMA), a fini de marquer son importance dans les stratégies de développement.

Ces nouveaux produits financiers que sont les microcrédits promus par la microfinance à travers les Systèmes Finances Décentralisés - SFD- (mutuelles d'épargne et de crédit, coopératives d'épargne et de crédits...) ciblent les populations pauvres exclues du système bancaire classique.

Le choix de cette catégorie sociale a pour but de promouvoir un développement local durable qui est la condition sine qua none d'un développement global tout aussi durable. Pour les Etats africains dont la majeure partie des populations vit avec moins de 2\$ par jour, la microfinance constitue une alternative au développement après la tropicalisation de multiples voies de sortie de crise.

A l'instar de ces Etats africains, le Sénégal expérimente la microfinance pour sortir sa population de la misère chronique. Et c'est justement au moment où l'Etat sénégalais est soumis au Programme d'Ajustement Structurel (PAS) que nous notons l'installation des SFD dans le paysage financier du pays. Depuis une vingtaine d'années, la microfinance est expérimentée au Sénégal avec l'installation du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) en 1988. D'un autre côté, s'inspirant de l'expertise canadienne en matière de microfinance, le Programme pour la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit au Sénégal (PAMECAS) est mis sur pied et devient par la suite l'Union des Mutuelles pour le Partenariat et la Mobilisation de l'Epargne et le Crédit au Sénégal (UM PAMECAS).

La microfinance par ses principes semble être un pari fait avec les populations pauvres ; celui de les insérer dans les circuits financiers en dépit de la modicité de leurs ressources. Ce pari est-il gagné ? L'objectif de cette présente étude est justement de tenter de répondre à cette interrogation. Nous concevons que le meilleur moyen d'y répondre ; c'est de procéder à une mesure de l'impact de microcrédits sur le niveau de vie des populations

bénéficiaires partant bien sûr du postulat selon lequel ces microcrédits ont été bel et bien utilisés dans des Activités Génératrices de Revenu (AGR).

Le réseau PAMECAS va être donc notre laboratoire d'étude en raison de la fulgurance de son développement. Cependant à la place d'une mesure de l'impact de ces microcrédits à grand renfort de chiffres, nous procédons à une étude qualitative qui vise à mesurer l'impact des microcrédits sur le niveau de vie des populations bénéficiaires.

Le choix de faire une étude qualitative se justifie par le fait que d'une part l'effectif des membres du réseau est assez élevé (plus de 155 000 membres) et d'autre part par nos objectifs de recherches futures.

Pour faire une étude de cette nature il faut avoir des moyens financiers, logistiques et humains dont nous ne disposons pas actuellement. C'est ainsi que nous recherchons dans la même foulée à mesurer les effets des microcrédits sur le niveau de vie des bénéficiaires.

Dans la première partie de cette étude, nous faisons état du cadre général dans lequel nous l'insérons et de la manière dont elle a été menée ; dans la deuxième partie nous procédons à une présentation du réseau PAMECAS ; et dans la dernière partie nous tentons une analyse des entretiens que nous avons faits.

PREMIERE PARTIE :
CADRE GENERAL ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

I.1. PROBLEMATIQUE

L'étude de la problématique de la microfinance soulève concomitamment les thèmes de la pauvreté et du secteur informel. C'est qu'en vérité, la politique de facilitation de l'accès au crédit par les masses défavorisées a toujours eu une volonté de réduire la pauvreté.

Pour les initiateurs d'une telle formule, l'objectif est de donner aux populations pauvres les moyens nécessaires devant leur permettre de se prendre en charge elles-mêmes. A ce niveau, il va s'en dire qu'il était intimé l'ordre aux pauvres de mettre en place des Activités Génératrices de Revenu (AGR). Notons que la microfinance regroupe des institutions de nature diverses comme les réseaux mutualistes, les caisses villageoises autogérées, les entreprises de services financiers, les banques, les projets d'épargne et de crédit. Toutes ces institutions ont pour dénominateur commun leur mode d'organisation et leur mécanisme de fonction. A la différence de la banque classique qui fonctionne selon des principes contractuels très rigoureux, ces institutions de microfinance sont plus fondées sur des relations d'honneur directement inspirées de la société. C'est cet aspect des institutions de microfinance qui fait dire à certains que les SFD tentent la délicate fusion entre les aspects positifs des banques classiques et les systèmes traditionnels d'épargne et de crédit.

En Europe, elles apparaissent dans la première moitié du XIXe siècle. En Afrique, les coopératives d'épargne et de crédit (Coopec) arrivent en même temps que la colonisation.

Cependant, l'expérience qui a le plus retenu l'attention des analystes du secteur de la microfinance est sans nul doute celle du Professeur Muhammed YUNUS en 1976. En effet, le professeur YUNUS conscient du fait que les théories économiques enseignées et pratiquées n'aidaient que très peu à la résolution des problèmes de pauvreté, décide d'octroyer des petits prêts avec un faible taux d'intérêt aux pauvres de son pays. Ce fut un succès, et cette expérience va donner naissance à la Grammen BANK.

L'idée généralement entretenue que les pauvres sont incapables d'honorer leurs prêts et d'épargner venait ainsi de se buter sur la réalité. Aujourd'hui, la légitimité de la

microfinance est presque acquise en atteste surtout les nombreux programmes initiés par certaines institutions internationales comme l'USAID, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)...D'ailleurs, l'Administrateur du PNUD M. Mark Mallock BROWN soutient que le microcrédit est un facteur de développement¹.

Ayant pour mission de réduire de moitié les 2,8 milliards de pauvres dans le monde, il reste évident que le recours au microfinancement est au cœur des stratégies élaborées par les initiateurs de l'OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement).

Etant entendu que l'Afrique demeure le continent le plus pauvre, la mise en exécution de programmes de microfinancement constitue-t-elle une alternative au développement ? La meilleure manière de répondre à cette question est de procéder à des études d'impact partout où ces programmes ont été expérimentés. Il est possible de le faire et de le savoir car certains pays ont connu assez tôt le microfinancement comme le Canada. Ont-ils connu pour autant un développement local ou global ? La question demeure posée.

Au Sénégal, le secteur de la microfinance est apparu dans les années 80. D'aucuns considèrent son avènement comme une réponse à une demande sociale plus accrue suite à l'adoption par l'Etat des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Abandonnée par l'Etat, ne bénéficiant plus de sa protection et laissées en rade par les banques classiques, les populations auraient perdu l'équilibre si elles n'avaient pas recouru aux SFD pour pérenniser leurs activités informelles qu'elles avaient elles-mêmes initiées pour sortir de la crise.

En 1988, est crée le Crédit Mutuel Sénégalais (CMS) qui s'installe en premier en zone rurale. Il faut voir dans le choix de ce lieu d'installation l'idée à l'époque répandue selon laquelle les pauvres sont plus nombreux en zone rurale qu'en zone urbaine.

L'UM-PAMECAS aussi à ses débuts posera les mêmes actes sur les choix des lieux d'implantation qui étaient portés sur la zone périurbaine (Rufisque, Bargny) eut égard, de l'avis des initiateurs, à l'effectif élevé de pauvres dans ces localités. Ont-ils tous été aveuglés par des prénotions, des préjugées qu'ils s'étaient faits de ces zones ?

En tout cas, ils ont par la suite installé leur siège social et implanté des caisses dans les centres urbains rattrapés qu'ils sont par la réalité qui leur imposait la pérennité par la rentabilité.

En ville, ils proposent des services d'épargne et de crédit avec des garanties plus faibles que celles imposées par les banques facilitant ainsi l'accès des services par les

¹ CHOIX (.Magazine du développement humain), vol 12 N°2, juil 2003

populations pauvres. D'après les statistiques disponibles, elles sont quelques 650 Institutions de Microfinance (IMF) intervenant dans le pays.

Selon les enquêtes Esam 1 et Quid, le taux de pauvreté en milieu urbain avoisine les 58% avec parfois des pics pouvant atteindre 78%. Par ailleurs, eut égard à l'idée très souvent répandue selon laquelle la lutte contre la pauvreté passe par le relèvement du niveau des pauvres par le truchement du microfinancement, la question légitime que l'on doit se poser est : Est-ce que réellement les microcrédits alloués aux pauvres participent au relèvement de leur niveau de vie et par ricochet au développement global de la société. Cette interrogation en appelle une autre : les crédits sont-ils utilisés pour les raisons données par les demandeurs ?

En outre pouvons-nous avancer que l'UM-PAMECAS qui s'active depuis dix ans dans la microfinance a inculqué une culture bancaire aux populations qui étaient exclues des systèmes bancaires classiques ?

I.2. OBJECTIFS

Cette étude se veut une contribution à l'étude de la problématique de l'utilisation effective des fonds de microcrédits alloués généralement aux pauvres dans le but de participer au relèvement de leur niveau de vie.

Elle vise à démontrer que ces fonds de crédits ne sont pas généralement utilisés pour les raisons pour lesquelles ils ont été attribués et/ou demandés.

Cet état de fait explique son impact peu significatif sur les économies locales stricto sensu et celles locales lato sensu. Autrement dit, quand bien même ces crédits sont attribués et dépensés par les récipiendaires, nous ne pouvons pas dire qu'ils participent pour autant au développement durable.

Par cette étude, nous allons aussi démontrer que la participation à la mutuelle favorise la formation d'une culture bancaire chez les populations bénéficiaires.

I.3. HYPOTHESES DE TRAVAIL

Nous posons les hypothèses selon lesquelles :

- Les microcrédits n'exercent pas d'impacts positifs significatifs sur le niveau de vie des récipiendaires et par extenso sur le développement de manière générale. En effet,

s'il en est ainsi c'est parce que les crédits sont généralement utilisés pour d'autres fins comme la consommation ou l'équipement. En effet, le besoin de reconnaissances sociales par la participation à des dépenses de prestige ou familiales explique les détournements des crédits demandés.

- La participation à la mutuelle forme l'esprit bancaire du sociétariat.

I.4. PERTINENCE DU SUJET

L'éradication du phénomène de pauvreté récurrent et tenace en Afrique a donné lieu à tous les développements théoriques et pratiques possibles. Passés l'ère des PAS, nous voilà maintenant en plein pieds dans celle des microfinances comme alternative au développement.

Cependant l'élaboration d'un tel programme ne s'est pas entièrement départie des anciens principes directeurs des programmes antécédents. Les programmes de microfinancement comme les PAS font fi des vrais réalités des terrains où sévit la pauvreté. C'est ce qui explique d'ailleurs que les objectifs visés ne sont jamais atteints. Le temps n'est-il pas venu pour les initiateurs de programmes de quitter un temps soit peu leurs lambris dorés et autres VTT (Voiture Tout Terrain) pour descendre sur le terrain et y effectuer un séjour prolongé. Cette attitude leur permettra à coup sûr d'élaborer des plans qui tiennent compte des vraies réalités africaines que seules des études prolongées et soutenues peuvent extirper. Aussi, avons-nous délibérément choisi de ramper à contre courant des idées généralement véhiculées à propos de l'impact de la microfinance sur le niveau de vie des pauvres pour montrer les limites de ces programmes. Tenir compte de ces limites va assurer à coup sûr une plus grande efficacité des politiques de microfinance.

I.5. REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Bien que récente, la documentation sur la microfinance est abondante. Cette situation s'explique par le fait que c'est la dernière trouvaille des concepteurs des plans de développement. Aussi, étant donné qu'elle est perçue comme un moteur du développement, les travaux effectués à son sujet constituent pour la plupart des mesures de son réel impact sur les économies en question. C'est pourquoi nous avons décidé de scinder notre revue de la littérature en deux grandes catégories à savoir :

- 1) Les études ayant décelées l'impact positif de la microfinance sur les économies.

2) les études ayant plutôt notées l'impact négatif des programmes de microfinancement sur les économies.

Mais avant d'en arriver à cette catégorisation à deux volets, posons le contexte général de la problématique des crédits.

Amady A. DIENG (1992)² soutient que SCHUMPETER est un des rares économistes à avoir montré l'importance du crédit dans le développement du monde capitaliste. Dans cet ouvrage, il est question pour l'auteur de mesurer le rôle joué par les banques dans la mise en valeur de l'Afrique de l'Ouest. En se fondant sur des données empiriques et recourant à l'histoire, DIENG en est arrivé à la conclusion selon laquelle ces banques n'ont été que des moyens de spoliation des économies ouest africaines en ce sens qu'elles ne finançaient pour la plupart que le commerce d'Import-Export que contrôlaient leurs compatriotes. DIENG soutient que : « *l'inertie du système bancaire consistant à refuser des liquidités nécessaires à certains secteurs économiques susceptibles de rembourser leurs crédits a défavorisé le développement du capitalisme local qui s'est constitué sur la base des besoins européens* »³.

Les résultats des recherches de l'auteur nous fournissent d'entrée de jeu les raisons historiques expliquant la faiblesse du capitalisme local. Cependant, même si nous jugeons cette information de taille, il reste que l'auteur impute trop facilement la responsabilité de cette « *inertie* » aux banques occidentales.

A notre avis, cette « *inertie* » peut aussi s'expliquer par la faible propension des Africains et singulièrement des Sénégalais à investir des secteurs à risque comme le secteur industriel préférant vivre dans une situation de rente en investissant des secteurs moins risqués par exemple l'immobilier.

Charbel ZAROUR (1990)⁴ réfléchit sur le secteur informel qui selon lui constitue la réponse populaire aux PAS. Après avoir passé en revue les différentes enquêtes effectuées pour appréhender la réalité du secteur, l'auteur tente une définition conceptuelle aux fins de rendre visible le secteur informel. Cette étude a donc le mérite de nous fournir des repères conceptuels et aussi analytiques nous permettant de mieux appréhender la réalité du phénomène. Mais malheureusement, elle pêche dans son souci de rendre synthétique cette

² Amady Aly DIENG, Le rôle du système bancaire dans la mise en œuvre de l'Afrique de l'Ouest, NEA, 1982, 140 p.

³ Idem., p.119.

⁴ Charbel ZAROUR, « Le secteur informel » in le 3^e âge, 1990, n°6, 2 et 3^e trimestre, pp 9-17.

réalité. Aussi, malgré la relation d'intérêt supposée possible entre le secteur informel et celui formel, il reste que le secteur informel traduit immanquablement les maux dont souffre une économie.

D'un autre côté, il faut souligner que notre intérêt pour cette étude s'explique par le fait que les acteurs du secteur informel sont les premiers interlocuteurs des IMF. En effet, nous savons que ce secteur est investi par des individus dont la caractéristique principale est l'irrégularité de leurs sources de revenus.

La pauvreté quand elle a été l'objet d'une étude faite par un groupe d'experts. Dans cette étude, il s'agit de recenser toutes les approches proposées pour appréhender ce concept. Cette étude titré **La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir, l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés. Bénin, Burkina, Mali**⁵ propose une vue croisée de la pauvreté construite par les populations qui la vivent. Elle a le mérite de proposer les résultats d'étude participative où les voix des concernés ont pesé de tout leur poids. L'autre critique positive c'est l'orientation neutre des études.

Par ailleurs, les résultats des travaux ont prouvé que la pauvreté était différemment conçue et vécue selon que l'on se trouve dans un pays dans un autre. En d'autres termes, cet ouvrage a aussi le mérite d'avoir proposé plusieurs approches du concept de pauvreté. Le seul hic noté c'est l'absence de propositions devant permettre l'éradication définitive de la pauvreté conformément aux directives de l'OMD.

La lutte contre la pauvreté est au centre des programmes de microfinancement. Nous pouvons donc soutenir sans risque de nous tromper que cette lutte est l'un des principes directeurs de ces programmes. C'est pourquoi il est noté que les populations ciblées par les IMF sont généralement des pauvres.

A côté de la revue critique des travaux ayant portés sur ces trois thèmes que sont le secteur des finances, l'informel et la pauvreté, nous en venons à notre thème spécifique à savoir la problématique de la microfinance ou son impact effectif sur les économies des nations.

Comme nous l'avons déjà noté, le secteur de la microfinance a fait l'objet de plusieurs études. Une revue non exhaustive de la littérature existante révèle deux grandes variantes de ces études.

⁵ La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés : Bénin, Burkina Faso, Mali, Nouvelle Imprimerie Laballery Clamecy, Octobre 2002, pp.11-59.

Pour certains, la microfinance est facteur de développement. Autrement dit, les microcrédits alloués aux pauvres ont un impact positif sur le niveau de vie des bénéficiaires. Tout naturellement ces études d'impact ont procédé à la mesure des niveaux de vie des bénéficiaires (les pauvres généralement) après la réception et l'utilisation des crédits. Les indicateurs retenus pour cette mesure étant l'amélioration du cadre de vie, de la qualité et de la quantité de l'alimentation, l'accès facile aux services sociaux de base (écoles, structures sanitaires).

Le rapport de la Banque Mondiale⁶ soutient de manière catégorique qu'il est certain que les services de crédit et d'épargne augmentent et stabilisent le revenu des pauvres. Pour ce qui est de l'impact à long terme, le rapport soutient mordicus que « *la situation d'un participant quant à son alimentation, sa formation et son logement s'améliore parallèlement à toute augmentation de revenu associé à l'utilisation des services d'épargne et de crédit* »⁷.

Notons que les auteurs de ce rapport sont arrivés à ces conclusions à la suite d'études qui ont été effectuées sur le secteur informel en Afrique de l'Ouest. Cependant, l'occultation de la méthodologie adoptée ayant servi à collecter ces informations nous pousse à qualifier ce rapport de normatif. En effet, il s'inscrit dans une logique n'ayant pas souffert de la confrontation avec la réalité.

Cette même idée est partagée par Rebecca M. VONDERLACK et Mark SCHERNIER (2003)⁸ qui bien qu'ayant focalisés leurs études sur les femmes, n'en soutiennent pas moins que la microfinance que soit le crédit ou l'épargne améliore le bien-être des femmes pauvres dans les Pays en Voie de Développement (PVD). Ce constat, ils l'ont fait après avoir analysés des pratiques informelles élaborées par les femmes pour satisfaire leurs besoins en épargne et en crédit.

Encore une fois l'imprécision, qui entoure le concept de bien-être ainsi que l'absence d'indicateurs de mesure de la durée de cet impact compromettent la pertinence de ces résultats.

⁶ Le secteur informel et les institutions de microfinance en Afrique de l'Ouest.

⁷ Idem., p.200.

⁸ Rebecca M VONDERLACK et Mark SCHREINER, « Femmes, microfinance et épargne : quelques propositions tirées de l'analyse des pratiques informelles », Center for social development, Washington University, September 2003, 25p.

ZELLER et SHARMA (2000)⁹ utilisent l'approche sociolinguistique pour démontrer l'impact positif des microcrédits sur le niveau de vie des bénéficiaires. Pour eux, le glissement sémantique qui s'est opéré entre les termes microcrédit et microfinance traduit réellement la reconnaissance de l'impact de la microfinance sur les pauvres en général et sur les femmes en particulier. Autrement dit, le passage du terme de microcrédit à celui de microfinance révèle l'impact positif que la microfinance exerce actuellement sur le niveau de vie des pauvres. Vous aurez remarqué la légèreté de l'analyse qui refuse d'entrer dans le fond du problème.

Déjà, il faut souligner que les bénéficiaires de ces crédits ne s'intéressent que trop peu à l'appellation des fonds qui leur sont alloués. En outre, il reste évident que la mesure de l'impact de la microfinance est plus pertinente quand on s'en tient aux faits que lorsqu'on reste sur les formes. Remarquons aussi que ces auteurs ne sont pas sortis du cadre conceptuel élaboré par les initiateurs des programmes internationaux de microfinance.

Dans son mémoire de maîtrise Aminata Ndiaye FAYE¹⁰ soutient que l'acquisition d'un prêt servant à la création d'une AGR favorise un relèvement du niveau de vie des bénéficiaires. En outre, il est noté l'occultation d'un aspect de la microfinance à savoir l'utilisation des épargnes amassées après le remboursement total des crédits (si bien sûr elles ne sont pas réutilisées comme caution pour acquérir un autre prêt), nous avons aussi noté l'imprécision d'un concept primordial de son analyse à savoir celui de « vie ». Nous ne savons pas à quoi réfère ce concept étant donné qu'il n'a pas été explicité. Aussi, après avoir ciblé le village de Malika pour mesurer l'impact des crédits sur la « vie » des bénéficiaires, l'auteur émet des hypothèses que contredit son modèle théorique.

En effet, dans ses hypothèses, l'auteur soutient que la caisse répond aux attentes des membres car elle leur permet de créer ou de consolider les AGR et relève en même temps leur niveau de vie. Elle poursuit pour dire que la participation à la caisse permet de trouver les ressources nécessaires pour financer une activité nouvelle et permet ainsi de lutter contre le chômage. Et dans son modèle théorique qui devrait normalement répondre aux questionnements et aux affirmations provisoires soulevés dans la problématique et dans les hypothèses, l'auteur s'inscrit en porte à faux avec ses propres développements.

⁹ Manfred ZELLER et Manohar SHARMA, « Many borrow, more save and all insure: Implications for food and microfinance policy », Food Policy, 2000, Vol N°25, pp.143-167.

¹⁰ Aminata Ndiaye FAYE : L'impact de la microfinance sur la vie des bénéficiaires : le cas de Malika, Mémoire de Maîtrise en sociologie, Université Cheikh Anta DIOP, 2004, 95 p.

Dans son modèle théorique, elle ne dit rien de moins que le recours à la microfinance est plus soutenu par une logique de subsistance que celle de l'utilisation des crédits contractée qui est exclusivement orientée à la consommation. Où se trouvent les AGR que l'auteur prétend être le réceptacle des crédits ?

Charbel ZAROUR¹¹ soutient dans son article que l'USAID et la Direction de l'Emploi (DIRE) ont piloté avec succès un programme de microfinance adapté au secteur informel en ce sens qu'il a été enregistré un taux de remboursement de 100%. Est-ce à dire que ces résultats positifs signifieraient qu'il y a eu un impact positif de longue portée sur les bénéficiaires ? La réponse n'est pas donnée. En tout cas, il reste évident que le taux de remboursement n'est pas un critère pertinent de mesure quand l'on sait que d'autres sources peuvent être utilisées pour honorer les dettes. Cet état de fait relance le délicat problème des objectifs de rentabilité auxquels sont soumis les IMF.

C'est dans cette perspective que le Ministre en charge du secteur a soutenu dans la Revue Microfinance et Développement que « *nous notons avec tout le monde que la recherche de la pérennité tend de plus en plus à occulter la fonction sociale de la microfinance, mais il nous appartient en tant qu'autorité de définir les voies et moyens susceptibles de régler cette question* »¹².

En effet, les IMF sont tenues d'une part de répondre aux besoins en services financiers des couches les plus défavorisées de la population et d'autres parts de rester pérennes. Cette pérennisation suppose qu'elles soient rentables. Et cette rentabilité passe par la collecte de fond à travers les intérêts fixés aux crédits alloués aux bénéficiaires. Et trop souvent, nous remarquons que cet aspect de la microfinance n'est pas pris en compte par les études. La microfinance n'est pas toujours considérée comme un facteur indubitable de développement pour certains, elle est même parfois facteur de déstabilisation.

Le sociologue Mamadou NDOYE¹³ se pose la question de savoir si le foisonnement des IMF est un baromètre pour mesurer leur impact psychologique, social et économique sur

¹¹ Op.cit

¹² In, Microfinance et Développement, Avril-Juin 2004, N°1, p.6.

¹³ Mamadou NDOYE, « Processus de mutualisation des organisations des femmes : le microcrédit comme ultime recours » In Microfinance et Développement, Avril-Juin 2004, N°1, p.8.

les populations en général et sur les femmes en particulier. Il reconnaît qu'il a été facilité aux femmes l'accès aux crédits sans tenir compte de leur manque de formation, de leur faible niveau d'alphabétisation et de leur ignorance des techniques de gestion.

Cette analyse jette le pavé dans la mare et confirme qu'il doit exister des préalables à la mise en branle des programmes de microfinance si l'on veut réellement produire des résultats probants. Elle s'inscrit aussi dans une logique de dénonciation des limites de la microfinance.

Tout comme KABEER (2001)¹⁴ qui soutient que la microépargne s'est développée lorsque les praticiens se sont rendus compte que les petits prêts n'étaient pas adaptés aux femmes pauvres. L'épargne obligatoire constituée durant le remboursement du prêt est une sorte d'assurance et pour la caisse et pour le membre emprunteur qui la reçoit après le remboursement total du prêt. C'est une manière aussi d'amoindrir les effets souvent désastreux des microcrédits sur les conditions de vie des bénéficiaires.

Pour ROGALY (1996)¹⁵, lorsque la source prévue pour rembourser le prêt disparaît, les pauvres se retrouvent dans une situation de crise. Cette idée est d'une grande importance car elle met le doigt sur les autres sources de remboursements que celles obtenues avec les AGR. Aussi émet-elle des réserves sur les discours fréquemment véhiculés concernant les IMF qui faciliteraient l'accès aux crédits des populations défavorisées. En d'autres termes, l'accès aux crédits par les pauvres créerait plus de problèmes qu'il en résout.

Poursuivant dans la même veine, les travaux de SINHA et MARTIN (1998)¹⁶ et ceux de JOHNSON en 1998¹⁷ révèlent que bon nombre de crédits normalement destinés à financer une activité entrepreneuriale sont en réalité alloués à la consommation puis remboursés à partir de source de revenus pré-existantes. En conséquence, les pauvres expriment une forte

¹⁴ Naila KABEER, « Conflicts over credits: Re-evaluating the Empowerment Potential of loans to women in rural Bangladesh », World Development, 2001, vol 29, N°1, pp.63-84.

¹⁵ Ben ROGALY, "Microfinance evangelism – destitute women- and the hard selling of a new anti-poverty formula", Development in Practice, 1996, Vol.6, N°2, pp.100-112.

¹⁶ Sawabh SINHA et Imran Martin, "Informal credits transactions of microcredits borrowers in rural Bangladesh" IDS Bulletin, 1998, Vol 29, N° 9, pp.66-80.

¹⁷ Susan JOHNSON, « Programm Impact Assessment : the Need for Analysis of Real Markets, IDS Bulletin, 1998, Vol.29, N°4, pp.21-30.

demande non pas pour des crédits de microentreprise mais pour des services financiers qui les aident à gérer la trésorerie du ménage.

Notons que ces travaux ont le mérite de ne pas s'écarter de la réalité des faits. Il reste évident que les pauvres vont utiliser les crédits qui leur sont accordés pour satisfaire leurs besoins immédiats.

Les besoins alimentaires sont satisfaits en premier. Il demeure aussi que le pauvre à qui est accordé de l'argent ira se faire soigner avec cet argent s'il tombe malade. En somme, ces travaux tentent d'apporter un éclairage nouveau à l'analyse de la problématique de l'utilisation des crédits par les bénéficiaires (en général les pauvres) en s'écarter considérablement des idées véhiculées par un très grand nombre de chercheurs.

D'autres plus radicaux n'hésitent pas soutenir que l'impact des crédits sur le niveau de vie des bénéficiaires est plutôt négatif. C'est le cas de Mounirou FALL¹⁸ qui soutient que la microfinance n'est pas un remède magique qui propulse directement les populations pauvres à de meilleures conditions de vie.

Autrement dit, les effets de la microfinance ne sont pas aussi positifs qu'on voudrait bien le croire et comme le théorisent certains. Son efficacité dépend de la prise en compte de facteurs collatéraux comme la nécessité d'accompagner les bénéficiaires.

Nadine KONE dans son mémoire¹⁹ soutient que parce que les mutuelles d'épargne et de crédit ont une approche basée sur le profit, elles ne parviennent pas à résoudre de façon significative les problèmes de pauvreté des populations. Quand bien même, elles sont installées au niveau communautaire.

La résolution significative des problèmes de pauvreté des populations devrait passer par le relèvement du niveau de vie de ces populations se traduisant par un facile accès aux soins primaires, à l'éducation et à l'amélioration des conditions d'habitation et aussi une meilleure alimentation en qualité et en quantité.

Pour clore cette rubrique, notons que la problématique de l'impact des IMF a suscité et continue de susciter de très vives interrogations. Et comme il faut s'y attendre, les réponses n'ont pas emprunté une voie unique, ce qui du reste à l'avantage de nous permettre d'élaborer

¹⁸ Mounirou FALL, « Lutte contre la pauvreté au Sénégal : la microfinance peut-elle atteindre les pauvres », in *Microfinance et Développement*, p.16.

¹⁹ Nadine KONE, Le rôle des systèmes financiers décentralisés(SFD) dans les stratégies populaires de lutte contre la pauvreté : le cas de la mutuelle de Guinaw Rail(MEC-FGR) et du groupement Fell Yeggo de Pikine à Dakar (Sénégal), Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

notre propre problématique. Ainsi donc, nous nous écartons royalement des idées reçues pour tenter d'apporter une contribution qui se veut près des faits et de la réalité.

I.6.MODELE THEORIQUE

Quelle explication doit-on donner au fait que les crédits accordés par les IMF (en nous basant sur ceux alloués par l'UM-PAMECAS) n'exercent pas d'effets significatifs allant dans le sens d'un relèvement irréversible de leur niveau de vie ? Existe-t-il une inéquation entre les principes directeurs des IMF et les véritables logiques des acteurs ? Ou alors sommes-nous simplement en face d'un remède qui n'atteint pas le vrai mal ?

Le soulèvement de toutes ces questions montre si bien en est la difficulté de l'exercice consistant à donner une explication à cette situation de fait car, si l'on suit la logique des théoriciens de la microfinance, celle-ci doit normalement participer au relèvement du niveau de vie des populations sur qui elle est pratiquée.

Il demeure aussi qu'au vu de ces questionnements nous n'allons pas apporter une réponse unique. L'explication de cette problématique est multifactorielle mais elle émane principalement des principaux acteurs concernés à savoir les bénéficiaires des crédits. Quand même une partie de responsabilité (minime) est imputable aux IMF elles-mêmes.

En nous inscrivant dans une logique entièrement sociologique (sans toutefois tomber dans le sociologisme), nous allons procéder à une analyse psychosociale de cette problématique.

C'est dans cette perspective que nous faisons appel à l'individualisme méthodologique de Raymond BOUDON. Nous avons préféré ce modèle explicatif au culturalisme qui a trop tendance à mettre dans un même moule des identités différentes.

Tout le contraire de l'individualisme méthodologique qui met l'individu devant ses responsabilités en dépit de toute considération. En effet, pour l'individualisme méthodologique, l'individu prime sur la société. Aussi, étant entendu que pour les tenants de cette théorie, l'explication d'un phénomène requiert la nécessité de reconstruire les motivations des individus concernés. Et c'est dans cette optique, qu'ils définissent le phénomène comme étant le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictée par leurs motivations.

Notons au passage, que cette explication sociologique du phénomène passe au travers d'une analyse psychologique. En effet, mettre l'individu au départ d'une explication équivaut à placer la conscience au cœur d'une explication. Et c'est ce que les tenants de cette théorie

ont fait. Et à ce propos, nous pouvons aussi mettre cette affirmation de l'économiste français François PERROUX pour qui « *le développement est la combinaison de changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend à faire croître cumulativement et durablement son produit* »²⁰.

L'auteur de cette phrase soutient donc que pour qu'il y ait développement il faut que les logiques des acteurs soient conformes avec celles de la société globale. Au cas où ce développement est voulu et souhaité, il faut procéder concomitant à des changements mentaux et sociétaux. Ainsi donc, le disfonctionnement apparaît lorsque la logique de la société globale n'est pas ajustable à celles des principaux acteurs. Ou tout simplement lorsque les exigences de la société globale ne satisfont plus les besoins des acteurs. Face à cette situation, les acteurs qui constituent les éléments dynamiques n'ont d'autres choix que l'élaboration de stratégies devant leur permettre de satisfaire au mieux leurs besoins. Si donc la société n'est pas capable de satisfaire ces préalables, comme par exemple dans le cas qui nous intéresse la satisfaction optimale des besoins primaires des populations pauvres, toute action visant à rétablir l'équilibre dans le sens d'un relèvement de leur niveau de vie est vouée à l'échec.

En effet, s'inscrivant dans la catégorisation des besoins faite par MASLOW, il va s'en dire que les besoins primaires seront satisfaits avant tout autre besoin. C'est ainsi que face à cette situation, les acteurs développent des stratégies individuelles tel que théorisé par BOUDON. Il soutient aussi que l'individu s'inspire de l'environnement social dans lequel il évolue et y puise les principes qui commandent ses actions.

Les bénéficiaires des crédits de l'UM PAMECAS parce que d'abord ils sont pauvres, utilisent ceux-ci pour la satisfaction des besoins immédiats comme la nourriture, les soins de santé et l'équipement. Le comportement de ces acteurs démontre aussi que la signification donnée à ces crédits par les populations bénéficiaires n'est pas la même que celle des concepteurs des programmes de microfinancement.

Toujours selon François PERROUX²¹ cité par Daniel DUET « *les organisations économiques qui permettent l'accomplissement des fonctions économiques fondamentaux ont une signification dans la conscience des sujets* ».

²⁰ Georges CAZES, Le sous-développement et ses critères, Bréal, Montreuil, 1990, p.17.

²¹ Daniel DUET, Les Caisses d'Epargne, QSJ N° 2585, PUF, Paris, p.5.

1.7. DEFINITIONS CONCEPTUELLES

Dans cette sous-section nous allons nous employer à définir les concepts contenus dans nos hypothèses et celles que nous allons utiliser fréquemment tout au long de cette étude.

I.7.1. Définition des concepts

Comme nous l'avons fait dans la problématique, nous allons tenter d'explicitier certains termes généraux contenus dans celle-ci.

➤ **La microfinance**

En premier, nous définissons **la microfinance** qui constitue le socle de cette étude comme l'ensemble des agents et des structures qui effectuent des transactions financières d'un montant relativement faible en ayant recours à une méthodologie spécifique, basée sur la moralité du client. Ces transactions financières s'effectuent sous forme de crédits et d'épargne. Le crédit est la faculté de se procurer des capitaux par suite de la confiance que l'on inspire ou de la solvabilité que l'on présente d'après le dictionnaire HACHETTE tandis que l'épargne est la somme gardée en vue de différer son emploi.

L'UM PAMECAS est une institution qui alloue des crédits et qui mobilise aussi les épargnes. C'est une mutuelle qui est un système mixte à cheval entre les deux systèmes financiers connus traditionnel et moderne. Selon le sociologue Mamadou NDOYE les mutuelles d'épargne et de crédit constituent l'une des formes les plus avancées parmi les SFD.

➤ **L'impact**

Pour ce qui est de l'étude de **l'impact** de la microfinance, elle vise à analyser l'évolution des clients dans le temps selon leur degré de participation à l'institution retenue (L'UM PAMECAS pour nous). L'impact est évalué au niveau du ménage (revenu, consommation, éducation, stratégie de gestion de risque, pouvoir de décision) et aussi au

niveau des entreprises où l'on étudie la rentabilité, la croissance des activités, les investissements les emplois, la gestion des entreprises.

➤ **Le secteur informel**

Concernant **le secteur informel** dont les principaux acteurs constituent la cible des IMF, Charbel ZAROOUR le définit comme les entreprises fonctionnant avec des techniques traditionnelles, disposant d'un personnel compris entre 5 et 10 employés. Ces entreprises ont la particularité d'être illégalement constituées car n'étant pas répertoriées dans les registres de commerce. Le secteur informel regroupe les artisans, les petits transporteurs, les prestataires de service, les tâcherons. Faisons aussi remarqué que les employés du secteur informel ne sont pas engagés selon le code du travail. Aussi, étant donné que les gérants ne tiennent pas de comptabilité régulière, ils ne sont pas taxés sur la base de cette celle-ci.

➤ **La pauvreté**

Autre concept qui figure au centre de notre analyse : la pauvreté. En effet, cette étude a pour objectif in fine de savoir si réellement la pauvreté a reculé après que les microcrédits ont été accordés aux populations défavorisées. Mais qu'entendons-nous par pauvreté ? Certains la considèrent du point de vue des revenus et d'autres du point de vue du niveau de la consommation. Ce qui fait que le pauvre est celui qui vit avec moins de 2\$ par jour. Et ceux qui ont atteint le seuil de la pauvreté vivent avec moins de 1 \$ par jour. Faisons remarquer pour le déplorer que généralement les analystes se fourvoient dans leurs conceptualisations. En effet, pour ces derniers, la pauvreté révèle une situation de précarité qui se donne à voir dans les conditions d'habitation, le matériel et le niveau d'équipement, la nature de l'alimentation. Ainsi donc toute zone qui répond à ces critères est qualifiée de zone de pauvreté. Alors qu'il existe des endroits habités par des personnes ayant un grand pouvoir d'achat et qui n'en continuent pas d'habiter dans des conditions visiblement précaires. Ces individus agissent en fonction de leurs valeurs socioculturelles. Nous prenons l'exemple de la population guetndarienne qui bien que disposant de revenus colossaux issus de l'activité de pêche vivent dans des conditions que ces analystes qualifieraient de zone de pauvreté. Ces indicateurs peu pertinents seraient à l'origine d'un autre biais celui de la non prise en compte des véritables zones de pauvreté. Par exemple peu d'analystes n'osent prétendre de prime abord que beaucoup de Dakarois vivent dans la pauvreté. En effet, ces dernières vivent dans

des maisons de grand standing, disposent parfois de voiture, équiper leurs maisons de matériel high tech... Pourtant ils sont nombreux les Dakarais à vivre une pauvreté sournoise car parvenant difficilement à manger correctement. « *Une pauvreté trompeuse* » est entrain de sévir dans la ville pour reprendre une idée développée par un camarade dans son mémoire de maîtrise²².

D'ailleurs, c'est ce biais qui serait à l'origine de l'installation des premières caisses du réseau PAMECAS dans les zones périurbaines prises pour des zones où sévit l'extrême pauvreté. Ce n'est que par la suite que des caisses sont ouvertes en ville. Le succès et l'engouement que ces caisses ont suscités chez les populations témoignent du statut socio-économique de cette population.

En ce qui nous concerne, nous prenons pour pauvre tout individu qui ne parvient pas à solutionner dans les meilleurs délais les problèmes de survie auxquels il est confronté. La rapidité avec laquelle un problème est solutionné constitue une mesure du degré de pauvreté.

²² Issa NDIOR, ONG et stratégies de lutte contre la pauvreté : Le cas de Enda Jeunesse Action, Mémoire de Maîtrise en Sociologie, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, 2004, 118p.

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Dans cette rubrique, nous allons montrer comment nous comptons procéder pour mener cette étude à son terme et recueillir les informations servant à confronter nos hypothèses à la réalité de faits.

II.1. CADRE DE L'ETUDE : LE SENEGAL

D'une superficie de 196.722 km², le Sénégal est situé entre 12° 30 et 16° 30 de latitude Nord et 11° 30 et 17°30 de longitude Ouest. Son relief est quelque peu élevé dans l'ensemble. On note aussi la présence d'une façade maritime d'environ 700 kilomètres. Sa position de finistère ouest africain détermine les conditions climatiques différentes entre la région littorale et l'intérieur.

Il compte 11 régions avec Dakar comme capitale. Sur le plan politique, il est noté un multipartisme expression de l'avancée démocratique. Le régime est de type présidentiel. Sa population avoisine les 9 millions d'habitants. En 1995, son PIB par tête d'habitants est évalué à 600\$²³. Son taux d'urbanisation est passé de 3% durant la décennie 1960-1970 à 4% durant la décennie 1990-2000. Ses principales sources de richesses sont la pêche, le tourisme et l'exploitation du phosphate. Du fait de sa position stratégique par rapport aux autres régions, Dakar la capitale, concentre tous les services. C'est ainsi que l'on note un déséquilibre entre les régions.

II.2. DELIMITATION DU CHAM D'ETUDE : DAKAR

La ville de Dakar est créée en 1857 par PINET-LAPRADE. Capitale du Sénégal, elle est située à la pointe occidentale de l'Afrique. Elle est fortement urbanisée et possède un niveau très élevé d'infrastructures de bonne qualité aussi bien pour les secteurs d'affaires et de loisirs. A cause de ce statut, Dakar attire de nombreux investissements. En 1997, la région

²³ Source L. Ndikumana, 2000, p.386.

de Dakar abritait 22% de la population totale du Sénégal. La densité est de 2732 hts/km² alors que la moyenne nationale est de 35 habitants au km². Son climat est de type tropical sub-canarien avec une saison sèche longue de 8 mois et une saison des pluies de 4 mois (juillet à octobre).

II.3. POPULATION A L'ETUDE

Aujourd'hui, le réseau PAMECAS est présent dans les régions de Dakar et Thiès. Selon les récentes statistiques du réseau publiées lors de la célébration de 10^e anniversaire de PAMECAS, 44 agences forment le réseau PAMECAS. A Dakar, on dénombre 32 caisses, Thiès 12. L'effectif des membres est de 155 244 soit un taux de croissance de 27%. Une caisse en moyenne compte 4000 membres. En ce qui nous concerne dans cette étude, nous avons choisi d'approcher les membres par la méthode qualitative. Nous signalons à ce niveau que cette étude ne se veut pas une étude représentative, mais plutôt indicative. En effet, une étude d'impact requiert beaucoup de moyens que nous n'avons pas malheureusement. C'est pourquoi nous avons choisi d'enquêter plusieurs membres du réseau PAMECAS éloignés les uns des autres. Partant de cela, nous concevons que le recoupement des informations obtenues permet d'avoir une idée de l'impact des microcrédits sur les niveaux de vie des populations récipiendaires.

En outre, étant entendu que la composition des membres d'une caisse à la base n'est pas homogène (il existe des membres individuels- un homme, une femme et des membres collectifs, un groupement d'individus), nous avons choisi de nous intéresser qu'aux membres individuels ayant deux ans d'ancienneté ou plus. Si nous avons insisté sur ce critère, c'est pour solliciter que les membres puissent nous raconter leur parcours. C'est ainsi que 08 caisses du réseau ont été visitées en raison de 02 caisses dans la ville de Dakar, 04 dans la banlieue dakaroise, 02 dans la zone périurbaine de la capitale.

Tableau 1: LISTE DES AGENCES VISITEES

ZONE		NOM DE LA CAISSE	ANNEE D'INSTALLATION
	PIKINE	MECZONY	1996
		MECIB	1996
BANLIEUE	GUEDIAWAYE	MECREL	1996
		MECPAG	1996
DAKAR		MEC/MFCO	1998
		MEC/BT	1998
PERIURBAIN	RUFISQUE	MECZOR	1995 (1 ^{ères} caisse)
	BARGNY	CEC/BARGNY	
TOTAL CAISSES	8		

Sources personnelles

Dans ces caisses sélectionnées, deux membres individuels une femme et un homme ayant bénéficiés de crédits depuis deux ans ou plus ont été enquêtés.

II.4. L'HISTOIRE DE LA RECHERCHE

Pour mener à bien cette étude, nous avons visité les centres de documentation et avons eu de nombreux entretiens avec d'une part les experts en microfinance et les membres récipiendaires de crédits d'autre part.

II.4.1. La recherche documentaire

Comme nous l'avons déjà souligné, le secteur de la microfinance est un sujet qui intéresse beaucoup les chercheurs. Pour nous imprégner des mécanismes du concept, nous

avons visité le Centre d'Information des Nations Unies (CINU), la médiatique du Centre d'Etude des Sciences et Techniques de l'Information (CESTI) , le centre de documentation du département de sociologie et la Bibliothèque Universitaire (BU).

II.4.2.Les méthodes qualitatives

Nous avons procédé à des entretiens exploratoires pour mieux connaître les réalités de la microfinance. A cet égard, nos principaux interlocuteurs ont été les agents de crédits ainsi que les gérants. Ces entretiens exploratoires tournaient autour du sujet de l'utilisation faite des crédits qu'ils attribuent à ceux qui le demandent. Pour ce qui est des entretiens que nous avons soumis aux membres emprunteurs, ils se sont déroulés du 04 Novembre au 28 Novembre 2005. Nous nous sommes entretenue avec 31 membres dont 16 hommes et 15 femmes.

Rappelons que les méthodes qualitatives ont été nos méthodes exclusives d'approche de notre population à l'étude. L'observation participante a été faite d'une part pour mieux connaître le mode de fonctionnement des caisses et la culture entrepreneuriale qui y a cours et d'autre part pour approcher notre population à l'étude dans leur milieu naturel de vie. Les récits de vie ont été utilisés à souhait pour mesurer les motivations et l'impact de ces crédits sur le niveau de vie des bénéficiaires.

Notre objectif de départ étant de connaître si les crédits alloués aux bénéficiaires ont eu un impact positif sur leur niveau de vie, nous avons choisi d'enquêter 4 membres (2 hommes et 2 femmes) à l'aide d'un guide d'entretien ce qui nous fait un total de 32 membres individuels. 31 personnes ont pu être enquêtées, la 32 ième personne n'a pas pu être jointe.

Ainsi, étant entendu que les caisses du réseau PAMECAS sont implantées dans les trois grands compartiments de la région de Dakar à savoir la zone urbaine, celle périurbaine et la banlieue ; dans chaque compartiment 02 caisses ont fait l'objet d'une enquête.

II.4.3. Les techniques d'analyse des données

L'analyse de contenu de type qualitatif de nos entretiens est le principal outil utilisé pour comprendre les motivations des membres emprunteurs.

II.5. DIFFICULTES RENCONTREES

Il faut reconnaître que cette étude a été menée dans de bonnes conditions d'enquête. En effet, nous avions déjà à l'UM PAMECAS un réseau de connaissances. C'est qui nous a ouvert toutes les portes et donné accès aux dossiers de crédits des membres ayant bénéficiés de plus de deux crédits. Les difficultés, nous les avons surtout notées au moment des entretiens.

Le Sénégalais n'a pas l'habitude de parler de lui-même, l'obliger à ce qu'il le fasse, c'est le pousser dans ses derniers retranchements. Il faut dire que certaines de nos questions étaient à la limite indiscretes ; ce qui n'a pas été du goût de tous nos interlocuteurs. Pour surmonter ces blocages, nous avons fait preuve de beaucoup de souplesse dans notre discours.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DE L'UM-PAMECAS

CHAPITRE III : GENESE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT (COOPEC)

Bien que précédant historiquement les Coopec, les mutuelles d'épargne et de crédit de par leur structuration et leur mode de fonctionnement sont en tous points semblables aux Coopec. A ce titre donc, nous nous référons à la sociohistoire des Coopec.

Face aux crises sociales engendrées par la révolution industrielle, les ouvriers des villes des premiers pays industrialisés de l'Europe (Grande –Bretagne et France) se regroupent dans des coopératives de consommation et ouvrières. L'apparition de ces coopératives à partir des années 1840 traduit une réponse face au modèle contraignant de l'idéologie marxiste. A la fin du XIXe siècle, les zones rurales européennes se mettent à la coopération surtout celle financière pour s'élever au même niveau de vie économique que les populations des zones urbaines. Signalons que l'idée de la mise sur pied de ces coopérations émanent d'individus s'inspirant du « socialisme démocratique chrétien » et leurs caractéristiques communes est qu'ils étaient tous issus de familles nanties.

III.1. LES COOPEC EN AFRIQUE

Sous la colonisation, certains pays colonisés se dotent de coopératives gérées par les administrateurs. Ces coopératives, agricoles pour la plupart, intègrent le dispositif général des colonisateurs pour une exploitation maximale des ressources agricoles des pays administrés. Les paysans étaient regroupés dans ces coopératives pour mieux les contrôler. Les premières Coopec sont en grandes parties l'œuvre des missionnaires européens. Elles apparaissent en premier dans les pays anglophones au Ghana, au Nigeria et en Ouganda. Au Ghana, les Coopec sont implantées sous la houlette du père MCNULTY en 1955 à Jirapa, dans le Nord-Ouest du pays.

Dans les pays francophones, c'est l'île Maurice qui le premier eut une Coopec en 1960 suivie du Togo en 1969 d'où naquit le mouvement sous la férule du missionnaire James WINTER.

Cependant, il faut noter que le contexte d'émergence des Coopec en Afrique est différent de celui européen. En effet, les Etats africains ont pris une part considérable dans l'essor de ces Coopec initialement conçues comme des moteurs de développement. Les

Coopec autonomes ayant connues une mobilisation de l'épargne préalable à l'octroi de crédit sont récentes dans les pays francophones. Une première vague naquit dans les années 70 au Burkina-Faso, Centre Sud du Cameroun, Zaïre, Rwanda, Bénin et Côte d'Ivoire. Dans les années 80, c'est autour du Burundi, du Congo, du Sénégal, du Mali, de la Guinée et du Niger de se doter de mutuelles d'épargne et de crédit. Dans les années 80, un autre visage des Coopec apparaît reflétant la prise en compte d'échecs absolus ou relatifs des premières Coopec dépendants des Etats et aussi des limites des institutions bancaires classiques.

Actuellement, il existe 871 institutions de microfinance au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et regroupent 6 milliards de bénéficiaires. En 1993, le Conseil des Ministres des pays de l'UEMOA a adopté un projet de réglementation portant sur les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

III.2. LES MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT AU SENEGAL

A l'instar des autres pays francophones, le Sénégal se lance dans la dynamique du microfinancement dans les années 80. En 1988, le CMS est crée et s'installe dans le bassin arachidier. La mise sur pied de cette structure d'intermédiation financière répond aux besoins financiers des populations rurales après l'échec des systèmes financiers de distribution du crédit agricole (Centre National de Crédit Agricole-CNCA-/ Banque Nationale pour le Développement de l'Agriculture-BNDA-).

Le secteur de la microfinance au Sénégal est en majorité constitué de Coopec. En 2001, l'encours d'épargne des IMF sénégalaises atteint 25,5 milliards de F CFA et l'encours de prêt 36,3 milliards de F CFA.

Le CMS donne le pion aux autres IMF. Il est présent dans chaque région, regroupe 35% de la clientèle et concentre 51% des opérations de dépôts. L'UM PAMECAS est la seconde institution avec 18% des sociétaires.

III.3. L'UM PAMECAS

L'existence du PAMECAS est née de la volonté de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et du Développement International Desjardins (DID) qui le 26 juillet 1994 signent un accord de contribution concernant le PAMECAS. Ce fut le Programme pour la Mobilisation de l'épargne et de Crédit. Les activités de la première phase débute en Décembre 1994 et durent jusqu'en Décembre 1999. Un des objectifs consistait à

faciliter la mise sur pied et le développement de 20 mutuelles d'épargne et de crédit dans les départements de Guédiawaye et de Pikine.

Ce réseau est piloté par la structure faîtière qu'est l'UM-PAMECAS dont le rôle consiste à normaliser et à renforcer la gestion des mutuelles de bases. Elle est régie par la loi 95-03 du 05 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit de l'UEMOA. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances du Sénégal par l'entremise de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses d'Epargne et de Crédit (CAT\ CEPC).

En 2006, l'UM-PAMECAS contrôle 44 agences réparties entre les régions de Dakar et Thiès. L'incarnation du réseau PAMECAS traduit la volonté des caisses à la base de répondre à un certain nombre de besoins communs. En outre bien qu'étant une institution financière les mutuelles d'épargne et de crédit n'en soient pas moins différentes des banques. En effet, tandis que les banques sont la propriété des seules actionnaires, les mutuelles d'épargne et de crédit sont à la fois la propriété des emprunteurs et de épargnants. D'où la pertinence de sa structuration relevant d'une dimension sociale et entrepreneuriale.

L'aspect entrepreneurial des mutuelles de crédit et d'épargne révèle un souci de pérennisation de ces institutions de crédit. S'inscrivant dans la logique des mutuelles d'épargne et de crédit, l'UM-PAMECAS est structurée suivant cette même logique. La structure faîtière est l'UM -PAMECAS qui constitue le socle de ce vaste ensemble. Ainsi donc, nous vous présentons la structuration d'une caisse.

III. 3.1. Structuration des caisses du réseau PAMECAS

Les caisses qui composent le réseau PAMECAS fonctionnent selon les principes d'une mutuelle basée sur le sociétariat. Alors que les banques sont la propriété des seules actionnaires, les mutuelles appartiennent à tous ces membres.

Ces principes démocratiques régissant le fonctionnement d'une mutuelle explique sa structuration. C'est ainsi que, mis à part les employés de la caisse assurant l'administration à savoir le gérant, le caissier et l'agent de crédit ; la mutuelle est administrée par des structures ad hoc comme l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration (CA), le Comité de Crédit (CC), le Comité de Surveillance (CS). Les membres de ces organes travaillent sur la base du volontariat.

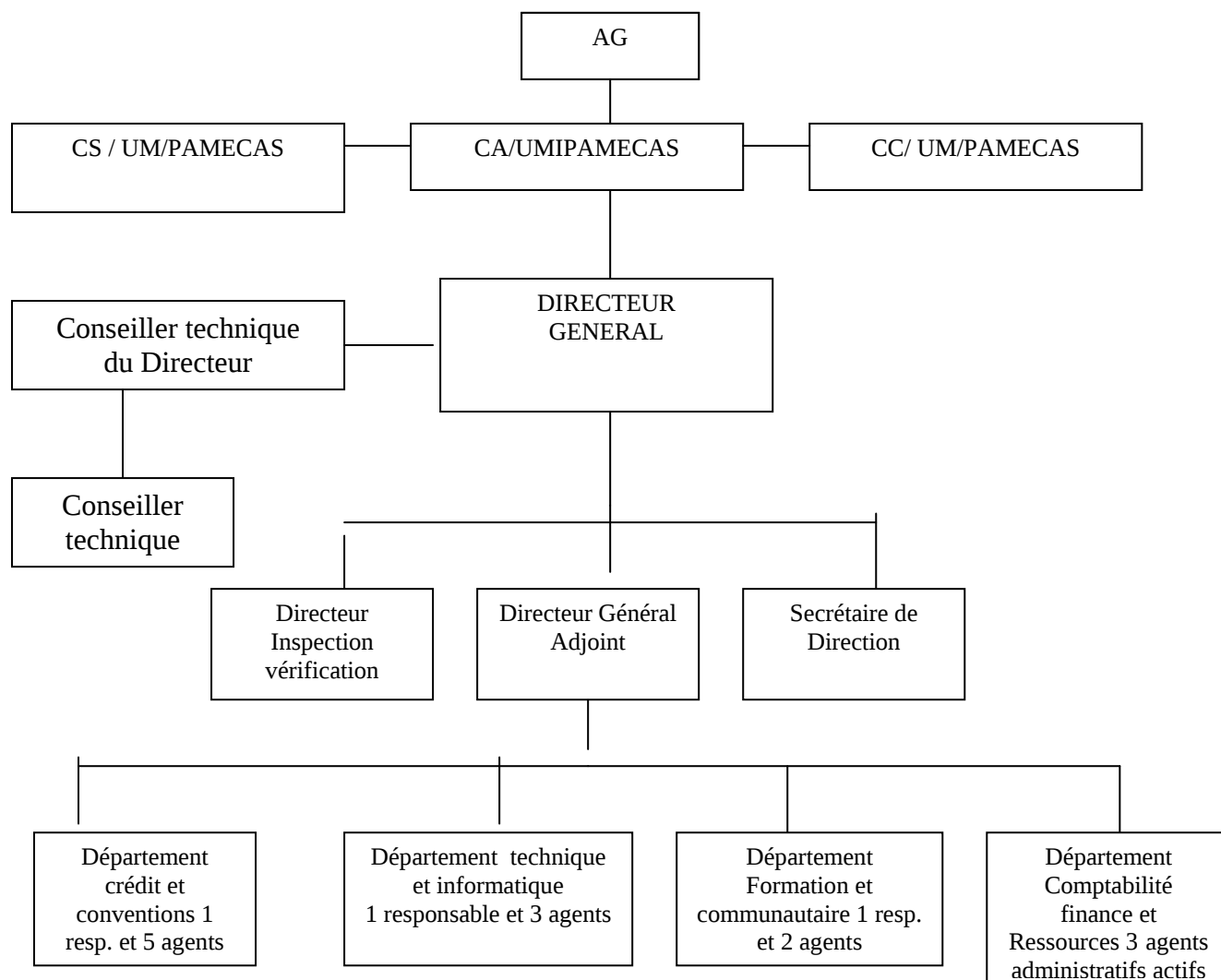
- L'Assemblée Générale (AG) : elle est l'instance suprême de la mutuelle. L'Assemblée Générale constitue le lieu d'expression directe de la démocratie coopérative. Elle regroupe tous les membres qui ont un droit égal d'y participer et d'y intervenir. Elle doit en principe prendre les décisions les plus importantes pour la vie de la coopérative.
- Le Conseil d'Administration (CA) : il est constitué de membres élus représentant la mutuelle dans une perspective globale et dans l'intérêt de tous les membres.
- Le Comité de Crédit (CC) : c'est une assemblée restreinte constitué des membres chargés de fournir et d'encadrer la décision de prêter et de contrôler l'évolution dans ce secteur d'activités dans les mutuelles.
- Le Conseil de Surveillance (CS) : il est constitué de membres élus représentant l'Assemblée Générale. Ce conseil veille à ce que les besoins des membres soient pleinement satisfaits. Ils possèdent un double mandat de vérification et de conseil auprès de la mutuelle.

III.3.2. Organigramme du réseau PAMECAS

Le réseau PAMECAS est une structure à deux niveaux qui comprend une Union regroupant les caisses d'épargne et de crédits affiliées qui s'entendent par l'identité de vocation et les objectifs visés et les membres.

Chacune des caisses est gérée et administrée par ses membres au niveau de 03 organes constitués.

Figure 1 : Organigramme du réseau PAMECAS



TROISIEME PARTIE :
ANALYSE DES RESULTATS DES
ENTRETIENS

CHAPITRE IV : L'IMPACT DES MICROCREDITS SUR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

L'impact économique de la microfinance est de loin le plus important. Elle conditionne toutes les hypothèses. En effet, si l'on conçoit que les microcrédits doivent améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires, c'est parce que l'on estime que ces microcrédits sont investis dans des AGR. En principe, une partie des bénéfices tirée des AGR est investie dans l'économie domestique, l'autre partie sert de fond de roulement à l'activité. Pour notre part, nos entretiens ont révélé que :

- Les microcrédits augmentent les Chiffres d'Affaires (CA) des opérateurs économiques
- Les microcrédits permettent aux AGR de pouvoir fonctionner
- Les microcrédits permettent le renforcement et la diversification des AGR.

Cependant nous avons relevé que la gestion des microentreprises ne se rationalise pas pour autant. L'absence d'une comptabilité régulière atteste cette situation. Cet état de fait peut s'expliquer d'une part par le niveau d'instruction des acteurs de l'informel et les valeurs sociales d'autre part.

Pour beaucoup il n'est pas nécessaire de faire une comptabilité car c'est faire preuve de manque de foi en DIEU. L'adjoint du maire de la commune de Bargny n'y va pas par quatre chemins. M. NDIONE 45 ans dit sans ambages « *Serigne Fallou a dit qu'un croyant ne doit pas calculer la somme qu'il a dépensée, c'est faire preuve de manque de foi* »

Nous avons aussi remarqué que les unités de productions ne se modernisent pas en dépit du fait que le CA augmente. En somme, nous retenons que la microfinance est le principal allié des acteurs de l'informel car sans elle, leur survie serait remise en question.

En effet, la microfinance participe à la survie des AGR grâce aux fonds qu'elle seule est capable de procurer aux acteurs du secteur (avec discrétion et sans beaucoup de problèmes) au moment où une opportunité d'affaire se présente à eux. Le Sénégal fait partie des pays les plus fêtards du monde. Bien qu'il soit majoritairement habité par des musulmans ; ces derniers célèbrent aussi les fêtes chrétiennes. A ces occasions, les opérateurs économiques font le plein de marchandises car par expérience ils savent que toutes les marchandises seront vendues. A l'approche de ces fêtes donc, les demandes de prêts émanant de ces acteurs sont nombreuses dans les caisses du réseau.

En dépit de ces limites, nous avons noté que les microcrédits participent aux renforcements et à la diversification des activités des acteurs du secteur informel ayant bénéficié de ceux-ci. Mme SECK, 32 ans habitant à Bargny a commencé par un prêt de 25 000 F CFA et au moment où nous nous rencontrons, elle en était à son 4^e prêt avec un montant de 500.000F CFA. Elle révèle aussi qu'elle a diversifié ses activités en vendant des produits cosmétiques en même temps que des légumes.

Encadré n° 1 : Impact des microcrédits sur la croissance des entreprises des récipiendaires de crédits

Mme DIOP, 32 ans, habite Médina : « Je peux dire que les crédits de l'UM PAMECAS m'ont permis d'agrandir mon activité. Avant, je faisais un petit commerce. Mais depuis que je suis une membre créditée de l'UM PAMECAS, mes affaires marchent très bien. Je vais à Dubaï et j'apporte beaucoup de marchandises. Je peux dire que mon affaire n'est pas une petite affaire. Je suis inscrite à la Chambre de Commerce. J'ai tous mes papiers. Je confesse aussi que mon chiffre d'affaires a beaucoup augmenté mais je ne peux vraiment pas vous dire le montant. Je suis vraiment désolée ».

Mme TRAORE, institutrice, habite les Parcelles Assainies, mère de 4 enfants. « J'ai investi l'argent dans des activités qui peuvent me rapporter d'autres sources de revenus. En effet, je gère un télécentre. Je constate aussi que mes bénéfices ont augmenté ».

Mme SECK, 32 ans, habite Bargny soutient : « Avant j'avais une petite activité. J'ai commencé par un prêt de 25.000F CFA. Aujourd'hui j'en suis à mon quatrième prêt avec un montant de 500.000F CFA. Je vendais des condiments au marché, aujourd'hui j'ai aussi ajouté des produits cosmétiques. En somme, disons que les prêts m'ont permis d'être autonome, de pouvoir renforcer et diversifier mes activités économiques ».

Mme DIOP, 47 ans, habite Rufisque : « Avant je vendais dans une alimentation générale. Avec les crédits, j'ai ouvert un télécentre. Avec mon premier prêt (400.000F CFA), j'ai ouvert le télécentre. J'en suis actuellement à mon quatrième prêt de 800.000F CFA. Les crédits me permettent de diversifier mes activités »..

CHAPITRE V : L'IMPACT DES MICROCREDITS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES BENEFICIAIRES

De manière générale, les microcrédits n'exercent pas d'impact positif sur les conditions de vie des populations récipiendaires. Si les détournements de crédits peuvent être une explication à cet état de fait, très souvent, les personnes qui s'activent réellement dans une AGR vivent la même situation. Ainsi donc, il apparaît que des facteurs sociaux expliquent cette absence d'impact des microcrédits alloués aux populations pauvres sur leur niveau de vie.

V.1. IMPACT NEGATIF DES MICROCREDITS SUR LES CONDITIONS DE VIE DES RECIPIENDAIRES

La plupart de nos enquêtés soutiennent qu'ils n'ont pas ressenti une amélioration de leurs conditions de vie après l'obtention des microcrédits. Il prenaient toujours trois repas, avaient l'eau et l'électricité avant leur participation à la mutuelle. Concernant les femmes créditées, il est encore plus difficile de mesurer jusqu'à quel niveau les bénéfices tirés de leurs activités économiques ont participé à l'amélioration de leurs conditions de vie.

En effet, elles soutiennent que se sont leurs conjoints qui ont équipé leurs maisons et assurent la dépense quotidienne. Mais connaissant le côté cachottier des femmes sénégalaises ce que ici nous appelons « *sag* »²⁴, il ne nous est pas permis de donner du crédit à ces affirmations. La part des bénéfices qui doit être investie dans l'économie domestique en vue d'améliorer les conditions de vie est dépensée dans des domaines non productifs comme la construction de maison, l'achat d'équipements immobiliers. Les cérémonies familiales, la résolution de problèmes familiaux sont autant de prétextes pour dépenser cet argent.

M. NDIONE s'en explique « *il est difficile de garder de l'argent. Il y a toujours des imprévus et nous ne pouvons pas rester insensibles face à certains événements surtout les cérémonies familiales Allal fàjul de gacce lay faj* »²⁵.

Pour ce qui est de la culture de l'épargne volontaire reste à chercher quels mécanismes utilisés pour l'inculquer à ces populations qui depuis peu n'avaient même pas

²⁴ Mot wolof signifiant avoir le sens de la dissimulation en cherchant à cacher par tous les moyens ses véritables conditions d'existence.

²⁵ Proverbe wolof qui veut dire : « L'argent ne vous épargne pas de la mort mais il vous préserve de l'adversité ».

accès aux banques. Ces mécanismes doivent tenir compte de nos réalités socio-culturelles car il reste évident que l'épargne constitue le socle de tout développement.

Ces mêmes déterminants sociaux expliquent l'absence de culture de l'épargne notée chez nos enquêtés. A cela s'ajoute le niveau d'instruction qui conditionne aussi la qualité de la consommation. Moins on est instruit, plus on est enclin à faire des dépenses coûteuses mais qui ne satisfont pas les besoins primordiaux de l'individu (nourriture, santé, cadre de vie). C'est ainsi que nous avons remarqué que les conditions de vie des opérateurs économiques dont les bénéfices étaient assez colossaux n'étaient pas des meilleures. Leurs enfants vont dans les écoles publiques et portent de la friperie.... Le nombre d'individus dont le crédit a la charge y est également pour quelque chose.

V.2. LES MICROCREDITS COMME FACTEUR D'APPAUVRISSEMENT DES PAUVRES

Le détournement de crédit est le meilleur moyen pour un crédit de tomber dans l'extrême pauvreté. Pour finir une maison ou réaliser un autre projet qui ne soit pas économique, ceux qui détiennent des garanties (les fonctionnaires généralement) sollicitent des crédits. La source de revenu régulière est puisée pour honorer la dette. L'investissement dans un domaine non productif a pour conséquence d'entériner la situation de pauvreté dans laquelle baignent les bénéficiaires. Il en est de même aussi pour les novices qui se lancent dans la microentreprise. L'environnement économique n'étant pas favorable, le risque d'échec est très élevé.

C'est le cas de CN. LOUM 38 ans agent de sécurité à la SAGAM : *« J'ai voulu démarrer un petit commerce avec ma femme. Ma femme a une fois vendu une petite quantité de poissons séchés au marché de Grand-Dakar et cela avait marché. Je me suis dit pourquoi ne pas essayer ce petit commerce ceci nous permettrait d'arrondir les fins du mois. Mon salaire ne suffit pas pour subvenir aux besoins ma famille et de mes parents restés au village. Malheureusement, lorsqu'on m'a accordé les 200.000 F CFA et que nous avons commencé la vente des poissons séchés, il y a eu des opérations de déguerpissements au niveau du marché de Grand-Dakar et nous faisons partie des lots des déguerpis. Ça été un échec total. Aujourd'hui je paie cette somme grâce à mon salaire qui est du reste dérisoire ».*

Cette expérience, LOUM n'a pas été le seul à la vivre. L'implantation des mutuelles d'épargne et de crédit au cœur des populations défavorisées et qui n'ont d'autres objectifs qu'à accorder aux demandeurs les sommes voulues inspirent certains individus qui voudraient

bien gérer une petite entreprise personnelle. Mais en l'absence d'expérience et de formation professionnelles, ces entreprises se soldent par un échec cuisant. Devant cette situation, l'Etat représenté par le Ministère de la Formation Professionnelle devrait travailler en partenariat avec les experts en microfinance pour une meilleure prise en charge de ces personnes désireuses de démarrer une activité.

Encadré n° 2 : Impact des microcrédits sur les conditions de vie des populations récipiendaires des crédits

Mme FALL, âgée entre 35-54 ans, habite Ben Tally. Elle a 1 enfant et n'a pas de coépouse. Mme FALL soutient : *« J'en suis à mon cinquième crédit, mais franchement les crédits n'ont rien changé dans ma vie. La dépense quotidienne n'a pas varié, c'est mon mari qui s'occupe de tout. Ces crédits m'ont permis de diversifier mes activités. Auparavant, je faisais simplement du commerce, à présent j'ai ouvert deux télécentres ».*

M. LOUM, 38 ans, habite aussi Ben Tally. Il est marié à une femme et il a 3 enfants. Pour M. LOUM *« Je peux dire que ces prêts m'ont même appauvris. J'avais pris le premier prêt pour démarrer un petit commerce de poissons fumés au marché de Grand-Dakar avec ma femme, mais l'affaire n'a pas marché. Si je n'avais pas mon salaire, jamais je n'aurais pu payer le prêt. J'ai repris un autre prêt, je ne sais pas d'ailleurs quelle mouche m'a piquée. Je n'ai encore rien fait avec. Mais imagine bien une vie avec un salaire de 80.000FCFA amputée de 20.000Fcfa qu'on doit verser chaque mois ».*

M. GUEYE, 67 ans, polygame, père de 12 enfants habite les Parcelles Assainies : *« J'en suis à mon deuxième prêt. Ces prêts ont servi à renforcer mon activité. J'élève des poulets. Mes conditions de vie n'ont pas changé car je donne toujours la même somme pour la dépense quotidienne »*

Mme FALL SY, mère de 5 enfants soutient : *« Rien n'a vraiment changé dans ma vie. Les prêts m'ont permis par contre de diversifier mes activités. Pour l'entretien de la maison c'est mon mari qui s'en occupe. »*

CHAPITRE VI : LES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE A L'ORIGINE DE LA FORMATION D'UNE CULTURE BANCAIRE CHEZ LES BENEFICIAIRES

Les populations ciblées par les IMF n'avaient pas accès aux banques classiques du fait de leur statut socio-économique. Aujourd'hui, il est noté chez cette population dont le niveau d'instruction est généralement très bas, une appropriation de ces systèmes financiers dont les principes s'inspirent fortement des valeurs traditionnelles. Cependant, il est noté des blocages surtout au niveau de la mobilisation de l'épargne.

VI.1. CONFORMITE AUX VALEURS SOCIALES

Nous avons noté et ceci grâce à l'observation participante effectuée au niveau des caisses, que les relations entre les clients et les agents de la caisse sont empreintes de convivialité. Ce sont des relations tissées à hauteur d'hommes au sein desquelles se meuvent avec aisance les membres. Cette ambiance est différente de celle des banques classiques où la solennité des lieux inhibe le naturel.

Dans ces caisses, les membres qui viennent y effectuer des opérations se mettent à l'aise n'hésitant pas par moment de s'affaler sur un siège si le temps d'attente est long. Ces attitudes qui ponctuent leur quotidien passent le plus souvent inaperçues où sont très vite jetées à la poubelle dans les interprétations que nous donnons à certains phénomènes. Alors qu'en vérité, elles traduisent l'acceptation et la conformité sociale de la greffe. Les mutuelles d'épargne et de crédit, tout comme les banques sont des institutions importées. Cependant, les deux ne fonctionnent pas selon les mêmes principes. Et tout compte fait, les principes directeurs de chacune de ces institutions sont à l'origine du constat d'une certaine homogénéité des populations ciblées.

VI.2. LES PRINCIPES DE SECURITE A LA BASE

Les mutuelles d'épargne et de crédit statuent d'abord sur la solidarité qui est le socle du sociétariat. A cela s'ajoute la faiblesse des garanties comparée à celle des banques classiques qui sont demandées. Ces critères retenus ont comme conséquence de faire venir

dans ces mutuelles des individus aux revenus moyens variables mais qui ont la caractéristique d’être faibles. En outre, la caractéristique commune de ces personnes qui sont hors des circuits intégrateurs de l’Etat, c’est leur spécificité socioculturelle qui traduit une sorte de revanche lancée à l’Etat. Parce qu’elles se sentent délaissées, elles développent une sous-culture et restent attachées aux valeurs traditionnelles. Nous savons par ailleurs que ces populations croient en certaines valeurs qui sont aux antipodes des exigences de la modernité. Nous pensons à ce propos au fameux concept de « *alalu buur* » que les Sénégalais aiment bien brandir et qui donnent lieu à toutes les dérives anti-républicaines.

Les mutuelles ont donc du succès au niveau de ces populations cibles car même si tous ces principes directeurs ne sont pas en conformité totale avec les valeurs de la société traditionnelle (comme les légalisations des documents officiels), ces principes intègrent nos propres valeurs traditionnelles et ceux qui ne le sont pas semblent ne pas être bien assimilés.

C’est ainsi d’ailleurs que pour la plupart de nos interlocuteurs, ils avaient peur au début d’entrer dans ce qu’ils nomment la « *banque* ». Mais une fois qu’ils y ont été poussés par une connaissance, ils n’y sortiront plus. C’est le cas de Mme SECK 43 ans « *j’avais peur mais c’est ma copine qui m’a poussée à y adhérer. Aujourd’hui j’en suis à mon 4^e prêt* ».

M.SENE 42 ans soutient : « *c’est la première fois que j’entrais dans une banque, avant j’avais des blocages* »

Pour ce qui est des pièces constituant le dossier de demande de prêt qui doivent être légalisées, notre population enquêtée dont nous rappelons qu’elle a bénéficié de plus de deux crédits ne comprend pas pourquoi on leur demande à chaque nouvelle demande de légaliser leurs pièces alors qu’elle est habituée des lieux. M.NDIAYE fulmine « *Moi j’en suis à mon cinquième prêt et pourtant chaque fois ils me redemandent de légaliser mes pièces. Je crois que ce n’est plus la peine de passer par toutes ces procédures car ils me connaissent et savent que je suis un membre qui respecte toujours les délais* ».

Nous remarquons, qu’arrivés à un certain niveau les membres réclament un traitement plus personnalisé et demandent plus de considération de la part des gérants des caisses. Mais cette faveur ne peut pas leur être accordée car les caisses se donnent les meilleures garanties et fonctionnent selon cette vérité de l’adage qui dit que « *La confiance n’exclut pas le contrôle* ».

VI.3. LES RAISONS DES BONS TAUX DE REMBOURSEMENT

Nous avons remarqué que nos interlocuteurs prenaient très au sérieux la date du délai de remboursement de la somme empruntée. Qu'il s'agisse de la personne qui s'active réellement dans un secteur économique ou de celle qui a utilisé le prêt à d'autres fins. Et c'est tout naturellement que nous avons voulu connaître les raisons d'un tel respect.

En effet, si les membres emprunteurs accordent une telle importance aux remboursements mensuels des prêts c'est en raison de l'ancrage social des mécanismes de sanctions.

Les 44 agences du réseau PAMECAS évoluent dans une aire géographique à 50 kilomètres à la ronde. Très souvent, une caisse évolue à l'échelle d'un quartier comme MECPAG (Mutuelle d'Epargne et de Crédit des Parcelles Assainies et Guédiawaye). Au niveau du noyau dur se trouve la population riveraine ; les sanctions prévues par les caisses fonctionnent comme des facteurs dissuasifs. A côté des dispositions légales, les caisses exercent une pression psychologique très efficace du fait de la relation de proximité qu'elles entretiennent avec les membres. Les mécanismes des sanctions ainsi que leurs effets sont à tout point de vue comparables aux sanctions en cours dans les sociétés traditionnelles.

En effet, dans ces dernières où les relations sont restées interpersonnelles, et où tout le monde se connaît, les sanctions infligées après une faute sont vécues de manière douloureuse. Tout le contraire des espaces urbains où en raison justement de l'étirement des liens sociaux de base, les sanctions sont moins intensément vécues. A cause donc de cette proximité géographique, les membres emprunteurs pour ne pas être indexés par la communauté, recourent à toutes les voies possibles pour honorer mensuellement leurs dettes. La photo du mauvais payeur est affichée au niveau du hall des caisses après que les agents de crédits ont épuisé toutes les voies de recours.

Les sanctions de ces caisses s'inspirent donc à la fois des mécanismes modernes de sanctions (dépôt de plainte à la gendarmerie) et des mécanismes de sanctions de la société traditionnelle basée sur les valeurs de *jom*²⁶ et *jombale*²⁷. A regarder le taux de remboursement, on dirait que les mécanismes des sanctions traditionnels ont un effet psychologique plus dissuasif que les principes de sanctions modernes.

²⁶ Mot wolof signifiant Honneur

²⁷ Mot wolof traduisant ce qui est indigne d'une personne

Encadré n°3 : Formation d'une culture bancaire grâce à la mutuelle

M. DIOP, niveau secondaire, commerçant au marché de Médina. Il soutient que c'est son ami qui l'a poussé à adhérer au réseau PAMECAS.

M. FALL, 46 ans, niveau primaire, habite Pikine Tally Bou Bess. Il soutient que c'est un ami qui l'a poussé à participer à la caisse. Il ne regrette pas d'être venu. Il en est à son quatrième prêt.

M. SALL, 55 ans, transporteur, il est alphabétisé en arabe et habite à Pikine Tally Bou Bess : *« Au début, j'avais des blocages mais comme la chose marchait, j'ai adhéré. J'ai reçu 6 prêts ».*

Mme SECK, 43 ans, habite Rufisque, elle est mère de 4 enfants : *« J'avais peur mais c'est ma copine qui m'a poussée. Avant je ne faisais rien. Maintenant, je gère mon commerce et ceci me rapporte beaucoup d'argent. Je remercie encore aujourd'hui mon amie car si ce n'était pas elle, je n'aurais jamais adhéré à la caisse ».*

CONCLUSION

Une chose est au moins sûre : les caisses de l'UM-PAMECAS à l'instar des autres mutuelles d'épargne et de crédit ont réussi à inculquer une certaine culture bancaire à une catégorie originellement exclue des structures étatiques et du réseau officiel des banques. Dans un contexte de crise économique et de délitement des liens sociaux de base, le recours à la mutuelle est devenu incontournable. De l'avis des membres on gagne beaucoup à participer à la caisse et les chances d'obtenir des crédits sont plus élevées. Un membre s'en explique : « *ak mutuel bi, boo doon lép di fay doo am bèn problèm dinay la lébal te kén du xam* »²⁸. S'il en est ainsi c'est en raison de la conformité des valeurs entre les principes directeurs des mutuelles d'épargne et de crédit et d'autre part les valeurs cognitives et comportementales de ses membres.

Quand aux impacts économiques attendus de la microfinance difficile de les mesurer. En effet, en raison des pesanteurs sociales, les membres bénéficiaires des crédits ont du mal à élever leurs micro-entreprises au niveau voulu. Les pesanteurs sociales ont un effet inhibiteur : c'est ce qui explique l'absence d'une culture de l'épargne volontaire ainsi que celle de la comptabilité. Ces pesanteurs amoindrissent les effets des microcrédits que les bénéficiaires utilisent pour renforcer leurs activités ou les diversifier. Cependant, il est noté que la microfinance constitue un allié sûr des microentrepreneurs. Grâce à elle, ces derniers peuvent assurer la diversification et le renforcement de leurs activités. La microfinance se révèle donc un excellent palliatif des effets de la crise socio-économique sous laquelle la population sénégalaise vit depuis des décennies. Face à cet état de fait, il urge que les experts en microfinance conçoivent des produits qui tiennent compte de nos réalités socio-culturelles. A défaut de bousculer ces valeurs cognitives, l'alternative est peut être la sensibilisation des membres bénéficiaires sur les techniques de gestion d'une entreprise.

²⁸ « La caisse règle tes problèmes d'argent sans que personne ne le sache »

BIBLIOGRAPHIE

CAZES, Georges, Le sous développement et ses critères, Bréal, Montreuil, 1990, 242 p.

DIENG, Amadou Aly, Le rôle du système bancaire dans la mise en valeur de l'Afrique de l'Ouest, NEA, Dakar, 1982, 140 p.

DUET, Daniel, Les caisses d'épargne, QSJ 2582, Paris, PUF, 127 p.

FAYE, Aminata Ndiaye, L'impact de la microfinance sur la vie des bénéficiaires : le cas de Malika, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, FSLH, 2004, 95 p.

JOHNSON, Susan, « Programm Impact Assessment » in Microfinance : the Need for Analysis of Real Markets, IDS Bulletin, 1998, Vol. 29, n° 4, pp. 21-30.

JOHNSON, Susan, "Gender and Microfinance: Guidelines for Good Practice" manuscrit, 1999.

KABEER, Naila , "Conflicts over credits: Re-evaluating the Empowerment Potential of loans to women in rural Bangladesh" World Development, 2001, vol.29, n°1, pp. 63-84.

MBACKE, Khady, Impacts socio-économiques des systèmes financiers décentralisés : le cas de l'Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création d'Activités Socio-Economique (ASACASE), Mémoire de DEA, Université Cheikh Anta DIOP, Département de sociologie, 2002, 74 p.

ZAROOUR, Charbel, « le secteur informel » in le 3^e âge , 1990, n°6, 2 et 3^e trimestre, pp 9-17.

ZELLER, Manfred et Manohar SHARMA, « Many borrow, more save and all insure : Implications for food and microfinance policy », Food Policy, 2000, Vol 25, pp. 143-167.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

SECTION I : IDENTIFICATION SOCIOLOGIQUE

Zone de résidence

Sexe

Age

Situation matrimoniale

Nombre d'enfants

Statut dans la famille

Niveau d'étude

Profession

SECTION II : CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES

Taille du ménage

Montant moyen de la dépense quotidienne

Montant moyen de la dépense quotidienne avant la participation au réseau PAMECAS

Nombre de repas par jour

Montant actuel de la source de revenu

Fréquence de perception de la source de revenu

Niveau de satisfaction des besoins familiaux

Montant de la source de revenu après l'intégration au réseau PAMECAS

Classement des dépenses en ordre de priorité

Caractéristiques physiques du lieu d'habitation

Niveau d'instruction du ménage

SECTION III : NOTORIETE DE PAMECAS

Connaissance

Motivation pour l'acquisition du premier prêt

Nombre de prêts reçus

Utilisation du premier prêt

Montant moyen des prêts reçus

Respect des délais de remboursement

SECTION IV : DONNEES RELATIVES AU SECTEUR D'ACTIVITE

Secteur d'activité

Chiffre d'affaires avant la participation au PAMECAS

Chiffre d'affaires après la participation au PAMECAS

Perceptions générales sur l'importance des crédits alloués par l'UM PAMECAS.